

Bonjour, *à toutes et à tous*

Je ne serai pas très original en vous disant que pour notre syndicat, le mandat qui s'achève a été marqué par deux grands moments ; la mise en place des CSE et la crise économique engendrée par la crise sanitaire.

On le savait, on l'avait dit, on l'a constaté et on l'a redit, la mise en place des CSE, au-delà des difficultés que cela a pu entraîner dans le fonctionnement des IRP, a engendré une perte considérable en moyens syndicaux. Ce n'est pas tant dans la perte en nombre d'heures qu'est le préjudice, c'est dans la concentration des missions sur un nombre restreint de représentants du personnel. Les valeureux militants qui, au sein de leur entreprise, s'acharnent à mener à bien leurs missions, se détournent des structures locales. Impossible pour eux de dégager du temps syndical pour s'investir sérieusement dans le fonctionnement du syndicat. Pour nous, le constat est net, lors de notre congrès qui s'est tenu en janvier dernier, 3 sorties de la commission exécutive, 0 entrée. Et donc, une fois la gestion des affaires courantes et la présence dans les structures locales assurées, il ne reste plus beaucoup de temps pour assurer d'autres missions.

Et pourtant, les quelques renouvellements de CSE qui ont eu lieu depuis le début de cette année ont montré une progression de la CFDT dans quasiment toutes les élections. Le travail dans les sections est fait, et l'image de la CFDT dans son ensemble est bonne et porteuse pour nos équipes. Si dans le passé, nous avons pu avoir des réflexions du style *« notre campagne se passe bien, pourvu que la Confédération ne nous sorte pas une position qui va tout nous mettre par terre »* cela n'est pas le cas aujourd'hui. Les positions nationales de la CFDT sont claires, comprises de tous et fièrement portées par les militants.

Pour ce qui est de

Le 2ème sujet que j'aborderai est la crise économique, résultat de la crise sanitaire. Le transport aérien a été fortement touché par les mesures de confinement, ce qui a entraîné pour Airbus une diminution drastique de sa production. Et chez nous, quand Airbus tousse c'est tout le territoire qui attrape la COVID. Comme partout, PSE, RCC, APLD ont fonctionné à plein régime. Puis la reprise est venue, plus rapide que prévue. Alors tous ceux qui avaient profité de la crise pour purger leurs effectifs se sont retrouvés dépourvus quand le besoin de recruter fut venu. Aujourd'hui notre secteur aussi fait face à d'importants problèmes de recrutement. Non seulement sur la partie production pour assurer la montée en cadence sur les courts courriers de la famille A320, mais aussi dans les secteurs de la recherche et de l'ingénierie. Les besoins en ingénieurs pour répondre aux nouveaux défis auxquels est confrontée l'industrie aéronautique, comme la mise au point d'avions faiblement émetteurs de CO₂, sont immenses. Et comme l'aéronautique n'attire plus les jeunes talents, le problème n'est pas en voie d'être résolu. Mon propos n'est pas de dire que l'industrie aéronautique est à l'agonie, mais ce n'est pas un long fleuve tranquille...

Forcément, cette crise a également eu un impact sur le développement du syndicat. Contrairement à ce qu'on aurait pu craindre, l'impact pour nous a été plutôt positif. Bien sûr, les sections des entreprises frappées par des licenciements ont perdu des adhérents et des militants, mais cela a été très largement compensé par les adhésions réalisées. Nous avons soldé notre mandat par un résultat positif de ~~plus~~ +14,5% en nombre d'adhérents, passant de 1176 en 2017 à 1347 en 2021. Et nous sommes toujours en progression sur 2022 avec +2% à début juin.

En faisant le bilan de ce dernier mandat nous avons réalisé que ce qui altère une progression plus importante du nombre d'adhérents ce n'est pas le nombre d'adhésions faites en lui-même mais le nombre des départs qui ~~est~~ ^{reste} très important.

Sur le mandat passé, nous avons fait 632 adhésions ce qui représente un renouvellement de plus de 53% de nos adhérents en 4 ans. Ceci démontre que l'effort sur l'adhésion est fait et qu'il donne des résultats. Le problème est que les salariés qui quittent leur entreprise, quittent aussitôt le syndicat. Et ce ne sont pas les quelques transferts à l'UTR, qui doivent se compter sur les doigts d'une main, qui peuvent arrêter l'hémorragie. Le focus sur le seul solde de l'évolution du nombre d'adhérent est donc un regard biaisé sur notre action. Faire un adhérent dans une entreprise, c'est le travail des militants de la section, le conserver après son départ est une tout autre démarche qui relève plus de la structure que de la section. D'une part, parce que le militant de l'entreprise n'a plus de motivation à batailler pour convaincre un adhérent qu'il ne verra plus, et d'autre part, c'est la structure qui est en capacité de trouver le point de chute de l'adhérent et de le convaincre de l'intérêt de rester à la CFDT. Ce sont donc deux missions bien distinctes qui doivent être abordées de manière différente, voire portées par des acteurs différents. Le suivi de deux indicateurs séparés, l'un pour les entrées et l'autre pour les sorties, permettrait de mieux identifier le secteur où l'on pêche et de valoriser, le cas échéant, celui où on est performant.

Et pour finir, je parlerai d'inflation et de pouvoir d'achat. ^{Au} Aujourd'hui, au mois de juin beaucoup d'entreprises ont conclu leurs NAO 2022 avec des prédictions d'inflation de début d'année bien en deçà de ce que l'on connaît aujourd'hui. Après les années de crise 2020 et 2021 où les augmentations de salaire ont été très restreintes, voire inexistantes, la perte de pouvoir d'achat pour les salariés s'accroît de jour en jour. Malgré de très nombreux mouvements de grève, souvent en intersyndicale et dans des entreprises où cela n'est pas dans la culture syndicale, les négociations 2022 n'ont en rien couvert les pertes de pouvoir d'achat des années passées et ne couvrent pas non plus l'inflation 2022. ^{ne sont pas liés avec les} Ce n'est pas avec l'incantation ^{vers} du gouvernement ^{à pousser *} aux entreprises qui le peuvent, ^à d'augmenter les salaires, que le pouvoir d'achat sera garanti. Nous savons très bien que sans contraintes les entreprises ne feront pas d'effort. Il faut donc que la CFDT demande une revoyure des NAO 2022 déjà signées, afin de prendre en compte l'évolution réelle des prix à la consommation.

Je vous remercie. *pour votre écoute ✓*

** Les incantations du gouvernement vers les entreprises pour les pousser à augmenter les salaires ne suffisent pas à garantir le pouvoir d'achat*